

# m

# AGAZINE UNICIPAL ARCILLAC-VALLON

janvier 2017



**On en parle**  
CHAPELLE DE  
FONTCOURRIEU



**Sur le terrain**  
ZERO PHYTO,  
LA POSTE



**Du côté des**  
ECOLÉS

## A la une

# OPÉRATION BOURG CENTRE

AMÉNAGER MARCILLAC



## Édito

Marcillac a la chance d'occuper une place particulièrement attractive au sein de la communauté de communes Conques Marcillac. Plus petite commune en superficie, elle concentre la plus forte densité de population. Elle bénéficie des services les plus sollicités par les habitants qui sont l'éducation et la santé, de commerces diversifiés, d'associations très engagées dans la vie sociale, culturelle et sportive. C'est un atout envié qui nous oblige à relever des défis ambitieux dans un contexte économique et financier délicat. Notre commune doit se donner les moyens d'accueillir de nouveaux habitants et visiteurs tout en permettant à tous les Marcillacois d'y vivre dans la convivialité et la sérénité.

Forte de cette conviction, l'équipe municipale a travaillé en 2016 pour concrétiser cette ambition.

Les premières réalisations et notre projet d'aménagement de Marcillac sont à la croisée d'enjeux sociaux (devoir de mémoire, évènements et espaces conviviaux), économiques (aménagement pour faciliter l'accès aux services et commerces), environnementaux (opération Zéro Phyto, équilibre piéton /voiture au centre bourg, économie d'énergie).

Ce nouveau magazine nous permet de vous en rendre compte.

Soyez assuré de notre volonté d'agir pour continuer à faire battre le cœur du Vallon.

Du fond du cœur, meilleurs vœux à chacun d'entre vous de bonne santé, bonheurs partagés et réussite dans vos projets pour 2017.

Anne GABEN-TOUTANT

# On en parle

## TRAVAUX

## RESTAURATION DE LA COUVERTURE DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE FONCOURRIEU

La chapelle de Foncourrieu est un monument emblématique de l'histoire locale et de ses vignobles auquel les Marcillacois sont très attachés. Compte tenu du coût des travaux estimés dans un premier temps à 230 000 €, la commune de Marcillac-Vallon a engagé la restauration de la couverture de la Chapelle Notre Dame de Foncourrieu en partenariat avec l'Association des Amis de Foncourrieu et la Fondation du patrimoine. L'équipe municipale tient à les remercier chaleureusement pour leur appui.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, une convention de souscription a été signée pour faire appel aux dons des particuliers.

La Commune a obtenu une subvention de l'Etat, à hauteur de 50 %, pour financer les études préalables à la restauration qui sont obligatoires pour un monument inscrit au titre des monuments historiques.

Ces études confiées à l'agence PRONAOS sont en cours ; le permis de construire devrait être déposé au premier semestre 2017 et les travaux suivront.

**Pour plus d'informations : bulletin de don ou site internet, [www.fondation-patrimoine.org/44238](http://www.fondation-patrimoine.org/44238)**

## LE TOPO-GUIDE

Le topo-guide « Les belles balades de l'Aveyron » Destination Conques Marcillac vient d'être réédité dans une nouvelle formule. Durée, longueur, difficulté, dénivelé positif cumulé, ces indications vous permettent de choisir parmi les 22 itinéraires du territoire Conques Marcillac.

Ces randonnées de 5 à 26 kms, familiales ou plus sportives vous feront découvrir ou re-découvrir des paysages variés et un patrimoine bâti très riche.

A partir de Marcillac, 2 itinéraires existent, « des vignes aux moulins » et « Vallon et côteaux autour de St-Jean-le-Froid ».

Ce guide est en vente dans les offices de tourisme de Conques et Marcillac au prix de 7 €.



# Espaces et temps de convivialité à Marcillac-Vallon

## SOUVENIRS

### LE 11 NOVEMBRE LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Dans le cadre du centenaire 14-18, la municipalité a souhaité associer tous les élèves des écoles et collèges de Marcillac. Nombreux, ils sont venus se recueillir, lire poèmes et textes, chanter devant la population venue en masse. La commémoration de notre histoire est l'affaire de tous.

Un grand bravo et un grand merci à tous les élèves pour leur présence, pour la qualité du travail accompli, à tous les enseignants pour leur implication.

Grâce à leur contribution, le 11 novembre a été une belle cérémonie, très appréciée.

### 14 JUILLET L'ART DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Cette année encore et pour la troisième fois, le 14 juillet a été une fête pour les Marcillacois, placée sous le signe de la convivialité et de la gaieté.

Le Comité des fêtes, l'Harmonie et la municipalité ont souhaité reconduire cette manifestation.

Comme il en a toujours été, la cérémonie au Monument aux Morts a eu lieu sous le soleil, suivi par un pot offert par la municipalité sous les platanes. Dans la soirée, un apéritif à la «guinguette des Platanes» a été proposé par le Comité des fêtes, animé par l'Harmonie. Un repas, devenu traditionnel a été servi par les deux associations à environ 250 personnes. Le feu d'artifice admiré par un grand nombre de spectateurs et le bal, quai du cruou, offerts par la municipalité ont clôturé cette journée.

### NOËL



La fraîcheur était, elle, au rendez-vous. Pour réchauffer les nombreuses personnes venues profiter d'un moment de Noël, en musique, sous les platanes, rien de tel que vin et chocolat chauds ! Chacun a profité des illuminations de Noël.

Nous l'attendons avec impatience pour les fêtes de fin d'année mais la neige n'était pas au rendez-vous à Marcillac. Néanmoins, 200 spectateurs étaient venus assister à la projection à la salle des fêtes du dessin animé «La Bataille Géante de Boule de Neige». Tous repartirent ravis !



# A la Une

DOSSIER

## OPÉRATION «BOURG CENTRE»

### «AMÉNAGER MARCILLAC POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE» : NOS ENGAGEMENTS SE CONCRÉTISENT

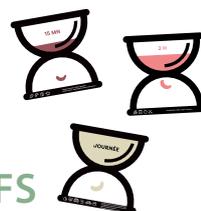
Le conseil municipal a engagé l'opération Bourg Centre en mai 2014 pour valoriser les espaces publics, disposer d'un tour de ville plus convivial, sûr et accessible, améliorer la circulation, les cheminements piétons et les stationnements.

Nous avons fait le choix, dès le départ, d'associer les Marcillacois à notre réflexion car ces améliorations passent aussi par des changements d'habitudes.

Avec l'appui du Conseil Départemental d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, nous avons partagé un diagnostic du bourg et dégagé ensemble des priorités :

- Mettre en valeur des espaces conviviaux
- Diminuer la place de la voiture individuelle dans le centre du bourg
- Encourager et sécuriser les déplacements piétons dans le village, entre les lotissements et le bourg centre, et vers les parkings extérieurs.
- Présentation du Schéma Directeur : réunions publiques le 20 novembre 2014 et le 17 décembre 2014, 3 visites de Marcillac avec les habitants les 17 janvier, 07 février et 2 mars 2015. Trois réunions de travail ont suivi.

### EN JANVIER 2016, L'ÉQUIPE COCOARCHITECTURE A DÉMARRÉ SON TRAVAIL POUR METTRE EN ŒUVRE CES OBJECTIFS



Fin 2015, l'appel à candidature lancé pour la maîtrise d'œuvre du projet, a abouti au choix d'une équipe pluridisciplinaire de concepteurs sous la direction du cabinet Cocoarchitecture (Architecture, Paysage, V.R.D., Conception lumière, Graphisme et Concertation).

L'équipe de maîtrise d'œuvre a mené ses études préliminaires et a fourni esquisses et estimations des coûts qui ont permis de définir les 3 premières tranches de l'opération.

Du 20 juin à fin juillet 2016, nous avons lancé une expérimentation pour tester les principes d'aménagement proposés par le cabinet d'études

Sur la base du bilan de l'expérimentation, l'équipe de maîtrise d'œuvre a élaboré l'Avant Projet qui a été présenté à la réunion publique du 8 décembre 2016.

### L'EXPERIMENTATION

L'objet de cette expérimentation était de vérifier la faisabilité des propositions faites sur :

- L'organisation des stationnements en 3 durées (express, court et long) pour libérer de la place sur le Quai du Cruou.
- Les sens uniques destinés à libérer des cheminements piétonniers sécurisés.
- La diminution de la vitesse à 30 km/h.
- La réorganisation des passages et du stationnement des bus pour protéger la dalle.

En septembre 2016, nous avons fait le bilan de cette expérimentation en prenant en compte vos remarques, dans la mesure du possible. Nous avons décidé de :

- Maintenir en sens unique le Quai du Cruou, la place des Écoles, l'avenue de la Murette et la rue Droite.
- Maintenir les modes de stationnement testés :
  - express (15 minutes) : le long de la RD 901,
  - courts (2 heures) : quai du Cruou, parking de la Perception, place des Écoles et place Caillol.
  - longs (la journée) : parkings des Prades, du Cambou, de la Salle des Fêtes, du Pont Rouge et de la maternelle Jean Auzel.

Nous avons rétabli le double sens de la route de Foncourrieu et inversé le sens unique du Quai du Cruou.

### LA CONCERTATION

Au cours des études préliminaires, des réunions ont permis d'associer la population au travail d'élaboration du projet d'aménagement, dont deux avec les riverains et commerçants du tour de ville : 6 juin 2016 et 1<sup>er</sup> août 2016. Trois réunions publiques : 11 avril 2016, 15 juin 2016 et 8 décembre 2016.





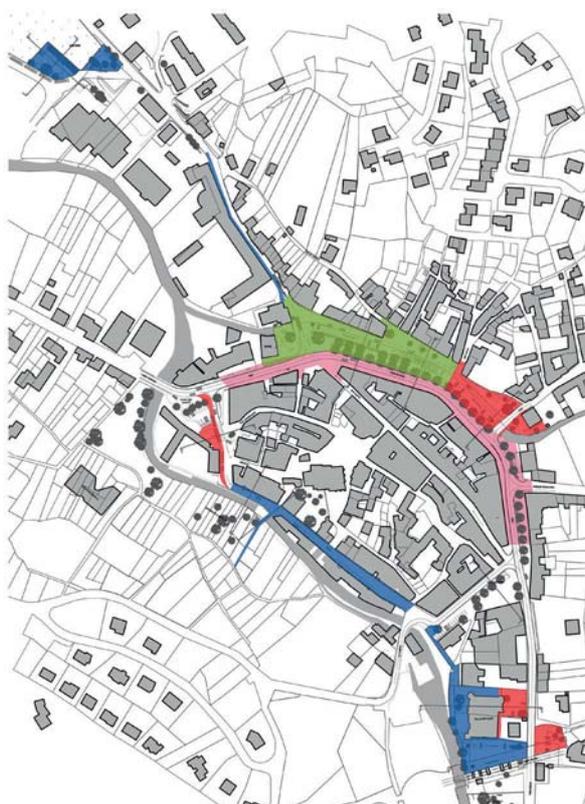
Trois réunions sur les lieux, dont une le jour du marché, au cours de l'expérimentation (25 juin, 8 et 24 juillet 2016) avec un bilan le 1<sup>er</sup> août 2016.



## L'AVANT PROJET

Nous sommes à l'étape de l'Avant Projet. Les phases Projet et DCE vont permettre de préciser encore le projet technique. La faisabilité technique et financière des aménagements envisagés nous permettra de finaliser nos choix.

## PHASAGE ENVISAGÉ



- TRANCHE 1 :**  
 PARKING DE LA SALLE DES FÊTES  
 PARKING OLIVIER (COVOITURAGE)  
 PLACE DES ÉCOLES  
 QUAI DU CRUOU 1
  
- TRANCHE 1 ECLAIRAGE :**  
 ECLAIRAGE SUR LE TOUR DE VILLE
  
- TRANCHE 2 :**  
 QUAI DU CRUOU 2  
 PLACE DE LA MAIRIE
  
- TRANCHE 3 :**  
 PARKING DU CAMBOU  
 PARKING DU PONT ROUGE  
 AVENUE DE LA MURETTE

## QUAI DU CRUOU ET PLACE DE LA MAIRIE



### Quai du Cruou

Le projet ouvre l'esplanade des Platanes aux espaces situés au nord, jusqu'aux alignements bâtis. Des emmarchements remplacent le mur de soutènement entre le mail et la dalle, un cheminement piéton continu les prolonge en partie haute.

- Au centre de l'aménagement, là où débouchent les rues et chemins vers les lotissements et où l'espace s'élargit, une « Place » est créée. C'est un espace traité de façon unitaire et animé par la mise en scène de l'eau rappelant la présence du Cruou sous la dalle et par une structure support de vignes servant d'abri, de lieu de rencontre et de dégustation du Marcillac.



### Place de la mairie

Pour lui donner plus d'ampleur, démontage des murs, extension de la place vers l'allée des platanes et traitement des sols pour obtenir un même niveau (dallages et espaces plantés). Une rampe d'accès à la mairie s'intègre à cet aménagement avec un abribus pour disposer d'un accès sûr aux cars venant de la route de Foncourrieu ainsi qu'une place de dépôt devant le centre médical.

- En amont de la place, le Monument aux Morts est mis en valeur dans un espace végétalisé.

Le jardin de la perception pourrait être ouvert au public, les murs de clôture et les grilles supprimés. Le parking situé derrière la perception est relié à la place par ce jardin qui longe la rivière.

Face au Monument, la ligne des stationnements est rapprochée du CD 901.

- En aval de la place, vers la mairie, la ligne des stationnements est maintenue à sa place actuelle, simplement reculée pour dégager un cheminement piéton en haut des marches.

## AVENUE DE LA MURETTE ET PLACE DES ECOLES

### Avenue de la Murette

Marquage des emplacements pour le stationnement. Installation d'une passerelle sur le Créneau, au niveau des jardins, avec rampe inclinée et emmarchements du côté de la rue de la Murette.

### Place des écoles

Quelques modifications sont apportées au fonctionnement de la place, suite à la mise en sens unique de la voie pour une meilleure sécurité des enfants et des parents d'élèves.



# PARKINGS EXTERIEURS

## Parking du Pont Rouge

L'espace sera laissé libre pour permettre la mise en place d'un chapiteau par exemple. Des aménagements paysagers mettront en valeur ses abords, notamment le pont et la rivière. La chaussée, sur le pont, pourrait être utilisée pour quelques occasions festives et pour profiter du point de vue sur Marcillac. Un cheminement piéton le long du Créneau, une pelouse valorisée sur le terrain communal au-delà du pont contribueront à cette mise en valeur. Le parking comportera une trentaine d'emplacements marqués au sol, et un abri pour deux roues.

- Parking ancien hangar Olivié : une aire de covoiturage de 9 places.
- Parking de la salle des fêtes : installation d'une borne pour véhicules électriques, une dizaine de places.

## - Parking du Cambou :

Les deux entrées Est du cimetière seront revalorisées (traitement des sols et plantations). 23 et 10 places de stationnement y seront matérialisées.



## Parking du Cambou



# QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Avec la chute des feuilles en période d'automne et d'hiver, on peut découvrir la présence de nids imposants de frelons asiatiques près de chez nous.

## ALORS QUE FAIRE ?

- **La prudence s'impose** : ne pas s'approcher du nid à moins de 5 m.
- **Ne pas essayer de détruire le nid soi-même** mais s'adresser à un professionnel :
  - sur le domaine privé : faire appel à une entreprise spécialisée
  - sur le domaine public : les sapeurs pompiers interviendront dans la mesure où il y a un risque pour des tiers.
- Le nid découvert en automne étant présent depuis plusieurs mois, **prendre le temps de faire analyser sa dangerosité**.
- **La destruction des nids en hiver n'est d'aucune utilité** car les jeunes fondatrices fécondées l'ont déjà quitté.
- **Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante**. Il y a **peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid**, l'année d'après. **Le nid se dégradera naturellement** avec la pluie et les oiseaux.



## CADRE DE VIE

### L'URBANISME

En mai 2014, nous avons décidé d'intervenir sur le mode d'urbanisation de notre commune. Nous avons souhaité qu'il soit respectueux de l'environnement, et qu'il prenne en compte la nature du site à urbaniser. Cela permet de densifier les zones à construire et de réduire la consommation des terres agricoles.

Nous avons constitué un groupe de travail sur le permis d'aménager de Lindrevie, en associant le CAUE, le porteur de projet et son architecte urbaniste. Ces compétences ont permis d'avoir une vision globale du site à urbaniser, de

prendre en compte les courbes de niveaux qui sont importantes dans l'implantation des maisons dans la pente et de garder un site naturel face à la chapelle de Foncourrieu. Un plan de 6 lots, un cahier des charges et un règlement ont été proposés et validés par le service instructeur de l'Agglo du grand Rodez.

Les travaux sont à venir et la vente des lots va suivre.

Nous nous félicitons de ce travail de 2 ans et demi qui améliore l'intégration du projet dans son environnement naturel. Un beau projet pour Marcillac.

- Dossiers d'Urbanisme de 2011 à 2016 -

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Permis de Construire</b>	20	16	16	6	8	13
<b>Déclaration Préalable</b>	17	23	24	31	25	21
<b>Permis d'Aménager</b>	1 modif.	0	2 modif.	1	0	1
<b>Certificat d'Urbanisme</b>	48 <i>CUa - 39</i> <i>CUb - 9</i>	37 <i>CUa - 29</i> <i>CUb - 8</i>	52 <i>CUa - 48</i> <i>CUb - 4</i>	53 <i>CUa - 43</i> <i>CUb - 10</i>	18 <i>CUa - 15</i> <i>CUb - 3</i>	27 <i>CUa - 21</i> <i>CUb - 6</i>
<b>Permis de Démolir</b>	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>77</b>	<b>94</b>	<b>91</b>	<b>51</b>	<b>63</b>

## PÔLE SPORTIF DE KERVALLON

La volonté de la municipalité est de développer la zone de Kervallon en centralisant plusieurs activités sportives.

Les terrains de tennis actuels étant en très mauvais état et nécessitant un renouvellement, il a été décidé de les transférer à côté du terrain stabilisé de Kervallon. Les études pour la réalisation des travaux sont en cours afin de construire courant 2017 deux nouveaux terrains de tennis.

Nous souhaitons améliorer l'offre de services sur ce site afin d'aider les associations sportives dans leur fonctionnement. Nous étudions la possibilité de créer une maison des associations permettant de stocker du matériel, de faire des réunions et de partager des moments de convivialité après les manifestations sportives. Nous avons rencontré les associations qui utilisent le site de Kervallon (Athlé Vallon, Entente Cycliste, Foot Vallon, Pétanque, Quilles, Tennis) pour définir précisément leurs besoins.



Futur emplacement des terrains de tennis

Nous espérons faire aboutir ce projet prochainement en fonction des capacités financières des collectivités concernées. L'étude de faisabilité de ce bâtiment et des terrains de tennis est pilotée par Aveyron Ingénierie.

Il a été convenu fin 2015 avec l'association Foot Vallon de commencer la rénovation des vestiaires du terrain de football après avoir défini les travaux à effectuer. Une première opération a eu lieu l'été 2016. La commune a acheté l'ensemble des matériaux nécessaires à la rénovation d'un vestiaire et les bénévoles de l'association Foot Vallon ont réalisés les travaux de carrelage, plomberie, électricité et menuiserie.



Rénovation douche

Rénovation vestiaire

## AIRE DE CAMPING-CAR

Comme vous le savez, la municipalité a fermé en 2016 le camping municipal. Ce dernier avait une fréquentation trop faible car son offre ne correspondait plus aux attentes des touristes campeurs et d'autre part la partie basse du camping est en zone inondable en aléa fort. Tous ces éléments nous ont conduits à repenser la destination de ce site. Nous avons mandaté les services d'Aveyron Ingénierie pour étudier sa transformation en aire d'accueil pour camping-car. La partie haute du terrain devrait pouvoir permettre d'accueillir toute l'année 8 véhicules. Le site disposerait d'une aire de service (vidange et remplissage). La réalisation dans un site agréable de cet accueil touristique permettra de répondre à une offre manquante dans le vallon. La commune adhère à Aveyron Ingénierie : ces études sont gratuites.



Future aire de camping-car

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Cette structure intervient notamment dans les domaines de la précarité, de la petite enfance, des services aux personnes âgées, de la lutte contre l'exclusion... , avec confidentialité.

Le CCAS est composé à égalité d'élus et de membres désignés par le maire qui en est le président (associations).

Pour toute information complémentaire, demande particulière, voir le secrétariat de Mairie.

### Banque alimentaire

Son rôle est de subvenir aux besoins alimentaires des personnes les plus démunies de la Communauté de Communes Conques-Marcillac.

Les distributions ont lieu chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 14h à 16h.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, il est impératif de rencontrer les services sociaux. En effet, ce sont les travailleurs sociaux qui décident du besoin alimentaire.

# Sur le terrain

CADRE DE VIE

## LES TRAVAUX

### La poste

Les travaux prévus à la poste ont été réalisés comme prévu au premier semestre 2016.

Les prestations qui étaient à la charge de la commune dans le cadre des économies d'énergie (menuiserie, isolation chaudière) sont effectuées. Le parking handicapé et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont faits.

Aveyron Ingénierie a réalisé une étude sur l'ensemble de l'Avenue des Prades pour améliorer la sécurité des piétons. La suppression des réhausseurs (qui ne sont pas aux normes) et autres aménagements suivront prochainement.

Nous avons profité des travaux à la Poste pour réaliser la 1<sup>ère</sup> chicane, prévue pour améliorer la sécurité.



### Nouvelle Recrue

M. Sylvestre ANTUNÈS a intégré l'équipe technique le 1<sup>er</sup> avril 2016. Il a remplacé M. CARRATIÉ parti à la retraite.

### Routes et chemins en 2016

Comme prévu en début d'année une partie de la voirie du village de Bramarigues a été remise en état.

Les travaux d'entretien des revêtements ont été réalisés sur l'ensemble de la voirie communale.

Nous avons engagé des travaux d'aménagement des chemins ruraux pour les entretenir mécaniquement à l'avenir.

- Chemin d'Aubefon
- Chemin de Momèche (à venir)
- Chemin sous la gare
- Chemin de Baulès jusqu'à la limite de la commune de Salles-la-Source.



### Bâtiments

#### La gendarmerie

Suite à la décision de supprimer la brigade de gendarmerie de Conques, quatre militaires ont rejoint la brigade de Marcillac, une celle de Rignac. Le lieutenant LÉGER nous a sollicité pour aménager une chambre afin de pouvoir accueillir un stagiaire. Ces travaux (cloisons, pose de porte et électricité) ont été réalisés rapidement par des entreprises locales.

### Nos routes communales en 2017

Soucieuse de rattraper le retard en entretien des dépendances (accotement, fossés, aqueducs...) la commission Travaux a décidé d'établir un programme pluriannuel sur les trois ans à venir pour réaliser des travaux d'entretien et protéger les rives de nos routes qui ne cessent de se dégrader à cause du ruissellement des pluies.

En parallèle de l'activité sur la voirie communale, la commission Voirie de la Communauté de Communes prend en charge l'entretien des routes d'intérêt communautaire (11 kms sur 26 kms).

L'équipe technique municipale assure quotidiennement tout l'entretien et l'embellissement de Marcillac.

# ZÉRO PHYTO DÈS 2016 À MARCILLAC



*Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.*

Depuis quelques années, les agents techniques avaient réduit considérablement l'utilisation des produits phytosanitaires. Nous avons anticipé l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dès l'hiver 2015. Nous avons décidé de ne plus utiliser les produits de synthèse afin de préserver la santé de nos agents, de la population et l'environnement.

Pour nous informer, nous avons rencontré des communes engagées dans cette démarche afin d'appréhender une nouvelle manière de concevoir l'entretien des espaces publics. La FREDON a réalisé un diagnostic. C'est un organisme agréé par l'État, basé à Toulouse, il intervient auprès des collectivités, des particuliers et des agriculteurs. Cette structure a accom-

pagné les élus et agents communaux. Ensemble nous avons établi une cartographie avec un zonage qui précise les préconisations, méthodes, matériels et fréquences à mettre en œuvre sur chaque lieu.

Une démonstration de matériels adaptés a eu lieu avec les agents communaux associés à cette démarche. Le choix s'est porté sur un désherbeur thermique, dernière génération et un réciprocatour.

Nous avons obtenu une subvention pour l'étude et l'achat de matériel à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Ce processus devra nous amener à avoir un regard différent sur l'entretien de l'espace, le végétal et la conception d'aménagements futurs.



## LE CIMETIÈRE

Le conseil municipal a décidé par délibération du 28 juillet 2016, après une longue procédure légale, de reprendre les tombes en état d'abandon pour une mise en service des terrains ainsi libérés.

Le conseil municipal a également proposé d'inscrire au patrimoine communal les sépultures des soldats morts pour la France, ainsi que la sépulture de la famille ALBESPY-CAILHOL, et s'engage à les entretenir.

Comme sur l'ensemble des espaces entretenus par les agents techniques municipaux, le cimetière est désormais sans produit phytosanitaire. Le projet est de permettre à la nature de reprendre sa place en l'aidant et la guidant pour aller vers un ensemble plus végétal, avec des allées enherbées et quelques espaces fleuris (voir l'exemple de Mondalazac), et penser en terme d'économie d'entretien.



Cimetière de Mondalazac

# Du côté de

VIE SCOLAIRE

## ÉCOLES PRIMAIRES ET FINANCEMENT DE LA SCOLARISATION

Le financement de la scolarisation des élèves des écoles primaires a augmenté au fil des ans.

Les effectifs des écoles publique et privée et leur répartition en fonction des communes de résidence ont évolué.

Rentrée scolaire 2015

- École privée des Prades : 119 élèves dont 64% résidant hors commune
- École publique Jean Auzel : 188 élèves dont 43% résidant hors commune

Les services périscolaires assurés par la commune ne rentrent pas dans le calcul des coûts de scolarisation. Il n'en reste pas moins qu'ils sont une charge importante à laquelle s'est ajoutée la réforme des 4 jours et demi de classe pour l'école publique avec la mise en place des 3 h de TAP gratuites (Temps d'activités périscolaires).

Évaluation du coût des temps périscolaires, service et repas cantine compris : 174 004 € pour l'année 2015/2016.



### Calcul du coût moyen de la scolarisation d'un élève

Ce coût est actualisé chaque année en fonction des dépenses de l'année précédente.

**Sont prises en compte** les dépenses de fonctionnement de l'école publique de la commune uniquement sur les temps scolaires, notamment les dépenses de personnel et de fournitures.

**Sont exclues** les dépenses d'investissement, celles relatives à la cantine scolaire, aux activités périscolaires, de garderie, ou de classes découvertes.

En 2015 l'évaluation de ce coût moyen s'établit à :  
Pour un élève de maternelle : 968 €  
Pour un élève en élémentaire : 350 €

## Écoles publique ou privée, un engagement équitable

### Orientation pour l'école publique Jean Auzel

Après discussion avec les maires concernés, la municipalité a donc décidé d'appliquer la loi à partir de la rentrée scolaire 2016 (Cf. articles R 212-21 et L 212-8 du code de l'éducation) en demandant la participation financière des communes de résidence.

Sans rentrer dans les détails contenus dans les dérogations voici les points essentiels.

La commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarité de l'élève :

- Si le maire de la commune de résidence a donné son accord à l'inscription de l'élève dans la commune d'accueil.
- Si elle n'a pas de capacité d'accueil, de service de garde ou de cantine.
- Si l'état de santé de l'enfant l'exige
- Dans le cas d'un regroupement de fratrie
- En outre la commune de résidence ne peut s'opposer au choix d'un enseignement bilingue.

### Modification de la convention avec l'école privée des Prades

(école privée sous contrat d'association)

À partir de la rentrée 2016, la commune prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée aux mêmes conditions que pour l'école publique mais, en accord avec la loi, uniquement pour les élèves de maternelle et d'élémentaire domiciliés sur son territoire (Cf. article 442-5 du code de l'éducation).

Il est précisé que la commune ne supporte les dépenses de fonctionnement des classes maternelles privées que lorsqu'elle a donné son accord à la mise sous contrat d'association de ces classes (article R. 442-44 du code de l'éducation).

Il faut rappeler que, contrairement à l'école publique, aucun accord préalable du maire de la commune d'accueil ou de résidence n'est exigé pour inscrire un élève dans un établissement privé.

# L'ÉCOLE JEAN AUZEL

## Des changements à la cantine de l'école élémentaire

### Des travaux à la cantine

Juillet-août 2016, les agents techniques ont été mobilisés par l'installation d'un nouvel équipement pour cuisine de collectivité répondant aux normes d'hygiène et de fonctionnalité. Outre les travaux de raccordements en eau et électricité, le carrelage et la peinture des locaux ont été refaits. Du neuf également pour quelques tables et chaises de cantine venues compléter le mobilier existant.



### Un nouveau responsable cantine

C'est M. Frédéric Carlo, agent technique de la commune, qui a pris la relève après le départ à la retraite de Mme Mariette Calmels.

La transition s'est faite en douceur puisque M. Carlo est déjà bien connu des enseignants et du personnel des écoles. Il a, par ailleurs, une expérience professionnelle en hôtellerie et a suivi deux stages au CNFPT (centre national de la formation

territoriale) en hygiène des cuisines collectives. De plus Mme Calmels l'a pris sous sa houlette pendant trois semaines.

Un agent multitâches à l'école : En fonction depuis avril 2016 il assume également le transport des repas entre les cuisines du collège Kervallon et les deux cantines de l'école publique Jean Auzel, effectue les menus travaux à l'intérieur des bâtiments et veille à l'entretien du véhicule.

## Quelques aménagements en maternelle

Un peu plus d'intimité pour les grands de maternelle.

Des séparations ont été installées entre les WC et les urinoirs.



Deux nouvelles tables d'activités pour la salle de motricité améliorent l'équipement déjà en place.

*40 ans de bons et loyaux services en tant qu'agent de la collectivité.*

**Une retraite bien méritée pour Mme Mariette Calmels**

*Affectée en 1976 à la cantine de l'école elle a passé le relais à M. Frédéric Carlo en avril 2016.*

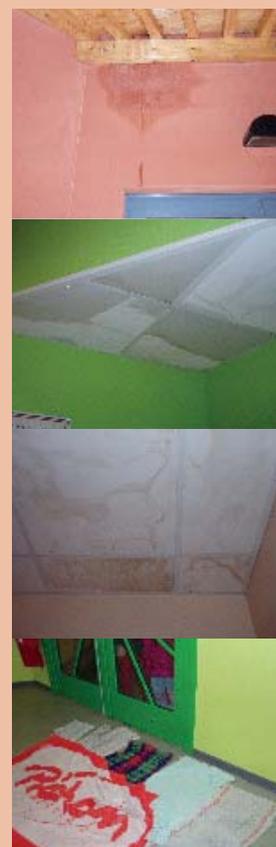
*Nous la remercions encore pour sa grande conscience professionnelle et son implication sans faille auprès des enfants.*

Toiture de la maternelle, des dégâts récurrents depuis 2008.

Les infiltrations persistent malgré de multiples interventions !

Les fortes pluies qui se sont produites pendant les vacances de la Toussaint ont encore laissé des traces dans la plupart des salles.

Les bâtiments n'étant pas couverts par l'assurance construction dommages-ouvrage et la garantie décennale arrivant à son terme, la commune n'a pas eu d'autres choix que de prendre un avocat pour porter l'affaire devant le tribunal administratif. Un expert indépendant doit être nommé qui déterminera les responsabilités.



*Quelques photos après les derniers épisodes pluvieux des vacances de la Toussaint et de la nuit du 23 au 24 novembre 2016.*

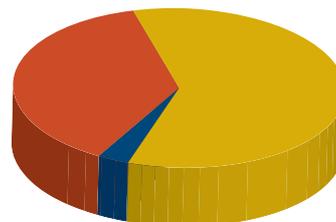
# BUDGET 2015

## UNE RECHERCHE D'ÉQUILIBRE

Dans une période budgétaire délicate, l'ensemble des collectivités territoriales doit contribuer à l'effort de réduction des déficits publics. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales, a diminué. Pour Marcillac-Vallon, la baisse représente une somme de 30 700 € en 2015 et de 31 200 € en 2016. Cette DGF devrait être réformée. Durant ces 2 dernières années, l'objectif du conseil municipal a été de maîtriser les dépenses afin de pouvoir garder une capacité d'autofinancement pour les futurs projets d'investissement et d'augmenter notre trésorerie de plus de 160 000 €. Les taux d'impositions de la commune (taxe d'habitation, taxe du foncier bâti et non bâti) a diminué depuis 3 ans. Comme évoqué dans l'article sur les écoles primaires, les communes alentour qui ont des enfants scolarisés dans nos établissements devront contribuer à partir de 2017 aux frais de fonctionnement.

### Section d'investissement

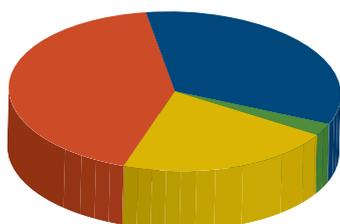
Dépenses / Total : 174 112,36 €



- Frais d'études, Subvention d'équipement
- Travaux de voirie, d'électrification, achat matériel
- Remboursement d'emprunts

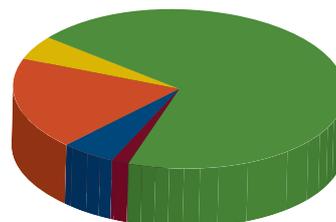
### Section de fonctionnement

Dépenses / Total : 1 256 018,69 €



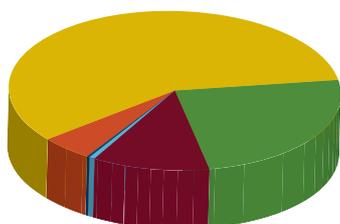
■ Charges à caractère général	_____	425 807,43 €
■ Charges de personnel	_____	529 107,25 €
■ Charges de gestion courante	_____	269 664,59 €
■ Charges financières	_____	31 439,42 €

Recettes / Total : 1 96 497,03 €



- Subventions
- FCTVA
- Taxe
- Excédents de fonctionnement
- Opération d'ordre

Recettes / Total : 1 458 369,81 €



■ Atténuation de charges	_____	6 228,61 €
■ Produits de services	_____	69 954,53 €
■ Impôts et taxes	_____	851 640,12 €
■ Dotations	_____	359 227,45 €
■ Autres produits	_____	165 120,53 €
■ Produits exceptionnels	_____	6 198,57 €

Nous avons engagé depuis le début du mandat plusieurs études sur les investissements à réaliser (Bourg Centre, Pôle Sportif de Kervallon, réhabilitation du Presbytère, rénovation de l'Eglise de Foncourrieu, réaménagement de la Poste...). L'ensemble de ces projets représentent près de 2 000 000 € d'investissement. Ils ont un intérêt primordial pour la vitalité de notre territoire. Nous consultons l'ensemble des partenaires financiers (Département, Région, Etat...) pour obtenir un maximum de subvention. L'année 2017 sera une année charnière. Nous programmerons les travaux que nous pourrons réaliser durant ces 3 prochaines années, dans la recherche de l'équilibre financier du budget communal.

# ÉTAT CIVIL (du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 30 novembre 2016)

## MARIAGES

Nom et prénoms	Date de l'acte
CAMY Vincent & HUE Cosette	19 septembre 2015
DELMAS Julie & GUIBBAL Matthieu	19 septembre 2015
FLAUSS Thierry & MARRAGOU Nathalie	23 avril 2016
BIBAL Grégory & GRONDIN Elodie	09 juillet 2016
LAFON Céline & MARTY Julien	30 juillet 2016
CARNEIRO Marlène & BABEC Frédéric	17 août 2016
HARANT François-Xavier & RETOURNARD Caroline	09 septembre 2016
ALLEMAND Benoit & BRUSQUE Catherine	22 octobre 2016

## DÉCÈS

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu du décès
AYRIGNAC Jean-Claude	13 septembre 2015	Rodez
GARRIGUES Marcel	06 octobre 2015	Marcillac-Vallon
GUILLEMOT Monique	10 octobre 2015	Marcillac-Vallon
ACQUIER Marcelle	12 octobre 2015	Marcillac-Vallon
LUIS Emile	01 novembre 2015	Marcillac-Vallon
DELMAS Ginette	28 novembre 2015	Salles-la-Source
AUSSIBAL Thérèse	04 janvier 2016	Marcillac-Vallon
CALVIGNAC Maria	05 janvier 2016	Olemps
LAGARDE Fernand	08 janvier 2016	Marcillac-Vallon
RÉGNIÉS-ALBOUY Roland	08 janvier 2016	Rodez
BROUSSE Jean	30 janvier 2016	Salles-la-Source
GOELZER Thérèse	01 février 2016	Marcillac-Vallon
BRARE Madeleine	04 février 2016	Marcillac-Vallon
REYNES Yvette	12 février 2016	Marcillac-Vallon
SEGONDS Ivana	09 mars 2016	Rodez
CAYROUSE Alice	23 mars 2016	Marcillac-Vallon
CONDAMINES Joseph	24 mars 2016	Salles-la-Source
NAJDA Zofia	01 avril 2016	Salles-la-Source
GRIMAL Gérard	04 avril 2016	Marcillac-Vallon
PERGET Lucienne	06 avril 2016	Marcillac-Vallon
DAUBAN Michel	18 mai 2016	Rodez
TURLAN Gaston	30 mai 2016	Rodez
LHERM Dominique	18 juin 2016	Mouret
FAGES André	26 juin 2016	Rodez
RODRIGUEZ André	03 juillet 2016	Rodez
SÉGUY Mathilde	29 juillet 2016	Decazeville
MOLINIER Andrée	04 août 2016	Marseille
LAURENS Lucien	13 août 2016	Marcillac-Vallon
MAZET Henriette	20 août 2016	Decazeville
CAVET Christian	29 août 2016	Marcillac-Vallon
QUELIN Michel	01 septembre 2016	Marcillac-Vallon
VOLTE Albert	13 septembre 2016	Rodez
RENDEYNES Claude	07 octobre 2016	Rodez
LACOMBE Elise	26 octobre 2016	Marcillac-Vallon
BRUEL Raymonde	11 novembre 2016	Marcillac-Vallon
LUFAU Jeanne	16 novembre 2016	Marcillac-Vallon
VERGNES Roger	16 novembre 2016	Olemps

## NAISSANCES

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu de naissance
AVIGNON Romy	23 février 2016	Rodez
DELAGNES Mélina	03 mars 2016	Rodez
TALLET FERREIRA Liza	18 mars 2016	Rodez
CAYSSIALS Soren	27 mars 2016	Rodez
PÈGUES Rose	29 mars 2016	Rodez
CASSAN PASSERAT Lya	02 avril 2016	Rodez
HARELLE Gabin	25 juin 2016	Rodez
MUROVA Christine	26 juin 2016	Rodez
LANTUECH VIGOUROUX Emie	16 août 2016	Rodez
BABEC Léa	30 septembre 2016	Rodez
DOULS Liya	04 octobre 2016	Rodez
MERLHE Loïc	23 octobre 2016	Rodez
PINÉRO Noélie	27 octobre 2016	Rodez

## DÉCHETS MÉNAGERS

### LE PAPIER

Le papier est fabriqué à partir de fibres de bois. La fibre de cellulose qui constitue le papier est recyclable au moins 5 fois.

**Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent !**  
Les exceptions concernent principalement les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme l'emballage de votre sandwich.

### Le recyclage des papiers usagers

Les papiers sont triés au domicile et jetés **uniquement** dans le sac jaune dédié au tri sélectif (à partir de janvier 2017) et ces sacs sont mis dans les containers à couvercles jaunes de recyclage. Les containers papier disparaîtront progressivement.

### Consommer du papier n'est pas un problème si chacun adopte un comportement responsable

- ✓ Privilégiez l'impression recto/verso, le noir et blanc, un encrage faible pour vos usages quotidiens
- ✓ Achetez des produits en papier recyclé ou fabriqués à partir de matière première traçable (labels forêts eco-gérées)
- ✓ Et surtout, **triez vos papiers, ils seront recyclés !**

DÉCHETTERIE  
à MARCILLAC  
Route de Malviès  
05 65 71 72 01

Du lundi au vendredi  
de 14h à 18h30  
et le samedi  
de 10h à 12h  
et de 14h à 18h30



### Hommage

*C'est une figure emblématique de Marcillac-Vallon qui nous a quitté à 92 ans. Mr Roger Vergnes s'était engagé volontaire dans les Forces Françaises de l'intérieur pendant la guerre 39-45. En 1948, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire et devient même chef de corps pendant 14 ans. Il a également accompli 3 mandats de conseiller municipal de 1965 à 1983. La municipalité salue son parcours au service de la France et de Marcillac-Vallon.*

"LES PORTES DE L'AVENIR SONT OUVERTES À CEUX QUI SAVENT LES POUSSER"

COUCHE 1980



photos Samuel DYKSTRA

**m** AGAZINE  
UNICIPAL  
ARCILLAC-VALLON

**m**arcillac-Vallon

Mairie  
Tour de Ville  
12330 Marcillac-Vallon  
Tél. : 05 65 71 72 25  
Fax : 05 65 71 82 92

Janvier 2017 - Mise en page **phstudio** - Impression: Herail Imprimeurs 353 009 400 00022 - Imprim'Veit 2015